

1 - GENERALITES

Art.1 – L'accès à l'Espace Forme et aux installations sportives est réservé aux salariés des sociétés locataires ou occupants de l'Immeuble.

Art.2 – Pour adhérer à ce service, chaque utilisateur devra :

- Se conformer sans aucune restriction ni réserve au présent règlement intérieur ;
- S'inscrire via l'application MMSPORT ;
- Certifier dans l'application n'avoir aucune contre-indication médicale à la pratique du sport en général. Dans le cas contraire, il devra fournir un certificat médical de moins de 3 mois et procéder à une inscription en contactant MMSPORT à l'adresse suivante :

info@mmsport.fr (à confirmer).

Les cours auront lieu du 1er janvier au 30 juillet et du 1er septembre à la mi-décembre. Les adhérents seront prévenus par voie d'affichage et/ou via l'application MMSPORT des dates exactes d'interruption des cours au moins deux (2) semaines à l'avance.

Revision #1

Created 2024-07-05 13:03:17 UTC

Updated 2024-07-05 13:03:42 UTC